

La Saison culturelle européenne en quelques mots ...

La France lance une initiative d'une ambition inédite en invitant, à l'occasion de sa présidence du Conseil de l'Union européenne, ses 26 partenaires à présenter, au second semestre 2008, le meilleur de leur patrimoine et de leur création.

Cette « Saison culturelle européenne » a pour but de mettre en évidence la vitalité créatrice des cultures européennes, ainsi que la force identitaire d'un patrimoine en grande partie commun.

Plusieurs centaines de manifestations seront présentées partout en France pour rendre accessible au plus large public cette Europe de la création et du patrimoine.

Retrouvez un dossier de presse (en français) sur culturesfrance.fr

L'Europe de la fête : les manifestations exceptionnelles

Plusieurs manifestations à grande visibilité ont pour vocation de toucher un très large public. Des bals européens à thèmes (bals électro-disco, bals folk, bals masqués, bals des enfants...) seront ainsi organisés partout en France les 12, 13 et 14 juillet. Vingt-sept affiches de vingt-sept designers européens, issus de tous les pays membres de l'Union, seront exposées en très grand format dans les halls des aéroports de Paris, durant les mois de juillet et août. Des manifestations festives de grande envergure, dirigées surtout vers le public jeune, telles que la Technoparade ou la Nuit Blanche, seront également européanisées. Enfin, la clôture de la Saison culturelle européenne sera marquée par une exposition comportant la projection simultanée de plusieurs centaines d'œuvres numériques sous la Nef du Grand Palais, à Paris, du 18 au 31 décembre : « Dans la Nuit, des images ».

L'Europe des échanges : les projets « tandem »

La Saison culturelle européenne organise également 26 projets « tandem », reposant sur la collaboration entre artistes français et artistes des 26 autres pays de l'Union européenne, ainsi que sur la collaboration entre institutions culturelles européennes : théâtres, opéras, musées et centres d'arts, festivals... Chaque projet sera présenté dans une ou plusieurs villes françaises, ainsi que dans le pays européen partenaire.

Toutes les disciplines artistiques sont représentées, de la danse avec un spectacle chorégraphique de hip-hop, sous la direction de l'Allemand Storm à Chaillot, à la musique, avec un concert de jazz des frères Belmondo et du Chœur letton Latvia et la production d'un opéra de Hümmel, « Mathilde de Guise », sur instruments anciens, en passant par la photographie, avec le pelliculage d'un train Thalys, avec des productions du duo néerlandais « Exactitudes », les arts de la rue, avec la création de la compagnie slovène Bunker avec le groupe français Ez3kiel, les nouvelles technologies avec une exposition associant des artistes, des chercheurs, et des informaticiens tchèques et français autour de la réalité virtuelle, ou encore la littérature, avec un récital poétique franco-portugais par Emmanuel Demarcy-Mota.

Etats des lieux de la création en Europe : les « panoramas »

Une vingtaine de « panoramas » thématiques, résultant le plus souvent d'une commande passée à une grande institution culturelle française, seront également présentés partout en France, pour révéler le dynamisme de la création européenne dans toutes les disciplines : le cinéma avec une programmation européenne à la Cinémathèque française, au Festival du documentaire de Marseille et au Festival du film d'Amiens (film d'animation), la photographie avec les Rencontres d'Arles et le Mois européen de la photo, le théâtre avec le Festival d'Avignon et le Festival d'Automne, les Arts de la Rue avec le Festival d'Aurillac, le design avec la Biennale du design de Saint-Etienne, les musiques actuelles avec le Festival Marsatac et les Transmusicales de Rennes, l'architecture avec le Centre d'Architecture Arc-en-Rêve à Bordeaux, la littérature avec une exposition sur la littérature de jeunesse européenne à la Bibliothèque nationale de France...

L'Europe sur tout le territoire national : les manifestations labellisées

La Saison culturelle européenne est l'occasion de valoriser, à travers plusieurs niveaux de labellisation, des séries de manifestations représentatives de la culture européenne. Ces manifestations seront soit sélectionnées dans le cadre de cycles de 27 œuvres ou manifestations par des jurys professionnels au terme d'un appel à projets (27 films, 27 livres, 27 expositions, 27 concerts, 27 spectacles), soit labellisées en partenariat avec les 26 ambassades européennes à Paris et les collectivités locales, notamment à travers la « Saison culturelle européenne dans les Villes ».

L'Europe de l'éducation

Dans le cadre de la Saison culturelle européenne, un partenariat avec l'Education nationale a été mis en place, de façon à toucher au mieux le public jeune et étudiant, qui se traduit par le soutien de certaines manifestations à caractère éducatif ou scientifique, la participation de certains établissements scolaires aux activités programmées dans le cadre de la Saison et la sélection de projets éducatifs conçus des établissements scolaires et portant sur la culture européenne (un par académie).

Dans le reste de l'Europe

Si le principe de la Saison repose sur l'invitation d'artistes européens en France, certains projets ont cependant vocation à être présentés également à l'étranger : il en va ainsi des 26 projets «tandem». Par ailleurs, trois projets symboliques concernent respectivement la ville de Bruxelles (illumination de la Grand-Place par Yann Kersalé), les dix nouveaux Etats membres de l'Union européenne (tournée de quatre mois de la Comédie Française avec un programme européen), ainsi que le réseau des centres et instituts culturels français à l'étranger (série de débats « Penser l'Europe »).

La Saison culturelle européenne (1er juillet-31 décembre 2008), est organisée par les ministères des Affaires étrangères et européennes et de la Culture et de la Communication, avec le soutien du Secrétariat général de la Présidence française de l'Union européenne et des ministères de l'Education nationale et de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, et mise en œuvre par Culturesfrance.

Renaud Donnedieu de Vabres:

Ambassadeur de la dimension culturelle
de la Présidence française de l'Union européenne /
Laurent Burin des Roziers: Commissaire général
www.ue2008.fr/saison-culturelle-europeenne